



Built to Lead

Pour publication immédiate : 1/20/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'ADOPTION D'UNE RÉGLEMENTATION RÉPRESSIVE CONTRE CEUX QUI NE PAIENT PAS LES PÉAGES

Le Département des véhicules à moteur pourra suspendre l'immatriculation des New Yorkais qui négligent constamment de payer les péages

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui l'adoption d'une réglementation visant à prendre des mesures à l'encontre des automobilistes qui ne paient pas les péages et les frais des routes new-yorkaises. La réglementation permettra au Département des véhicules à moteur de l'État de New York de suspendre l'immatriculation des automobilistes qui n'auront pas payé cinq péages, frais ou autres coûts engendrés par des infractions qui se sont produites des jours différents, sur une période de 18 mois, et qui ignorent les avis répétés des autorités. La réglementation entre immédiatement en vigueur et elle avait [initialement été proposée](#) par le Département des véhicules à moteur en novembre.

« Nous lançons un message clair que l'État de New York ne tolérera pas les contrevenants, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. Pendant trop longtemps, ces fraudeurs ont ignoré leur responsabilité de participation à l'entretien du réseau des transports de l'État et ont transféré ce fardeau aux automobilistes qui respectent la loi. Avec l'adoption de cette réglementation, nous pouvons désormais assurer que tous ceux qui voyagent dans l'État de New York payeront leur part équitable. »

Selon les autorités responsables des péages dans l'État de New York, dont l'Autorité Thruway de l'État de New York, l'Autorité portuaire de New York et du New Jersey, l'Autorité des ponts de l'État de New York et [les Ponts et tunnels de l'Autorité des transports métropolitains \(MTA\)](#), le non-paiement des péages, même avec l'envoi d'avis d'infraction, représente un défi permanent. Sur une période de 18 mois, ces autorités ont repéré près de 35 000 cas de contrevenants ayant commis au moins cinq infractions de péage non-payé, ce qui représente une perte de revenu d'environ 16,5 millions de dollars chaque année.

Grâce à l'adoption de cette réglementation, les contrevenants devront soit payer les péages et frais, soit obtenir un acquittement des infractions afin d'empêcher la suspension de leur immatriculation ou pour rétablir cette dernière.

Tout comme avant l'adoption de cette réglementation, les autorités responsables des péages enverront des avis d'infraction aux contrevenants pour chaque violation de

péage, qui incluront le montant dû et la manière de payer ou de contester l'infraction présumée. Si le contrevenant ne paie pas les péages, frais et autres coûts, ou ne parvient pas à obtenir l'annulation ou le transfert de ces péages, frais ou coûts après plusieurs avis, l'autorité responsable du péage signalera le contrevenant auprès du Département des véhicules à moteur.

Avant que la suspension ne soit effective, le déclarant aura la possibilité de demander une audience auprès d'un juge administratif du Département des véhicules à moteur. Si le déclarant demande une audience, la suspension n'entrera pas en vigueur avant la fin de l'audience. Si aucune audience n'est demandée, la suspension entrera en vigueur comme indiqué sur l'avis, et restera en vigueur jusqu'à ce que l'autorité responsable du péage signale au Département des véhicules à moteur que l'automobiliste s'est acquitté du montant des péages, frais et autres coûts dus.

Terri Egan, Commissaire administratif adjoint du Département des véhicules à moteur de l'État de New York, a déclaré : « La Loi sur les véhicules et la circulation de l'État de New York donne au DMV le pouvoir de suspendre l'immatriculation des contrevenants à répétition. Nous continuerons à collaborer avec les agences new-yorkaises responsables des péages en vue de démontrer aux contrevenants que le refus de payer les péages a des conséquences. »

Maria C. Lehman, Directrice exécutive par intérim et Directrice de l'exploitation de l'Autorité Thruway, a déclaré : « Il s'agit d'une étape extraordinaire pour la lutte contre ceux qui ignorent constamment les avis d'infraction pour les montants de péage qu'ils doivent. La réglementation du DMV incitera davantage les voyageurs à payer leurs péages en temps voulu, créant ainsi un terrain plus équitable pour ceux qui paient ce qu'ils doivent sur nos routes. »

Pat Foye, Directeur exécutif de l'Autorité portuaire, a déclaré : « L'Autorité portuaire de New York et du New Jersey salue la sanction considérable que la nouvelle réglementation du Gouverneur Cuomo impose, offrant ainsi aux autorités responsables des péages un moyen supplémentaire de forcer les mauvais payeurs à payer. Il est tout simplement injuste que certaines personnes cherchent constamment à bafouer la loi alors que la majorité des conducteurs la respectent. Le risque de suspension d'immatriculation devrait pousser les fraudeurs à y réfléchir à deux fois. »

Joseph Ruggiero, Directeur exécutif de l'Autorité des ponts de l'État de New York, a déclaré : « Il convient de féliciter le Gouverneur pour l'adoption de cette mesure visant à assurer que les fraudeurs des péages soient tenus responsables. Cet effort permettra de garantir le revenu nécessaire pour l'entretien de nos ponts pour les années à venir. »

Donald Spero, Président par intérim des Ponts et tunnels de la MTA, a déclaré : « Lorsque les fraudeurs évitent de payer les péages, les autres personnes doivent couvrir leur part des coûts d'entretien et d'amélioration de nos sept ponts et deux tunnels. L'adoption de cette nouvelle réglementation est une bonne nouvelle pour les

Ponts et tunnels de la MTA et pour les 800 000 véhicules qui empruntent nos installations lors d'une journée standard. Pendant que nous étudions le passage à un système de péage entièrement électronique, cette réglementation permettra d'assurer une circulation sans danger, rapide et efficace et que tout le monde paie sa part équitable. »

Le Gouverneur Cuomo a récemment proposé l'investissement le plus important de l'histoire du Nord de l'État de New York dans l'infrastructure du transport. Apprenez-en plus au sujet de son programme 2016, dont un certain nombre de grands projets de construction, de reconstruction et de revitalisation de l'infrastructure à travers l'État [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418